

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.051

L'An Deux Mille Quatre, le 28 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 21 JUIN 2004

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 21 JUIN 2004

**ETAIENT PRESENTS** : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, Mmes DOUMECQ, DURAND, MM. GUIARD, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT  
M. CHABANEAU représenté par M. BUJARD  
M. COASSIN représenté par M. BOURGEOIS  
Mme CROUE représentée par Mme GEOFFROY  
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER  
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE  
Mme ISENDICK représentée par M. DENIS  
Mme JOLY représentée par M. MERLE  
Melle LABEYRIE représentée par Melle TURPIN

**ABSENTS-EXCUSES** : Mme COURTIN

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 23  
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : MARCHES A BONS DE COMMANDE - PROGRAMME 2004  
Lot n° 1 - Voirie et Trottoirs  
Lot n° 2 - Revêtements enrobés

**VOTE** : UNANIMITE

Les Services Techniques de la Ville ont élaboré un dossier d'appel d'offres, relatif à la passation de marchés à bons de commande dans le cadre du programme voirie 2004, pour chacun des lots suivants :

LOT N° 1 "VOIRIE ET TROTTOIRS"  
LOT N° 2 "REVETEMENTS ENROBES"

Pour chacun des marchés à bons de commande, la collectivité a fixé des montants minimums et des montants maximums, qui se décomposent comme suit :

LOT N° 1 "VOIRIE ET TROTTOIRS"  
Montant minimum : 100 000,00 Euros TTC  
Montant maximum : 300 000,00 Euros TTC

LOT N° 2 "REVETEMENTS ENROBES"  
Montant minimum : 200 000,00 Euros TTC  
Montant maximum : 500 000,00 Euros TTC

Les travaux objet de cet appel d'offres comprennent :

LOT N° 1 - VOIRIE ET TROTTOIRS : les travaux divers d'aménagement ou de rénovation des trottoirs et des chaussées de la commune, sur la base de bons de commandes successifs qui seront délivrés au titulaire, en fonction des besoins de la collectivité, durant 1 année.

LOT N° 2 - REVETEMENTS ENROBES : les engravures par fraisage, le remplacement de bordures et caniveaux cassées, l'application d'enrobé à chaud noir et les mises à niveau de regards sur la base de bons de commandes successifs qui seront délivrés au titulaire, en fonction des besoins de la collectivité.

Une procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert (cf articles 10, 33, 57 à 59 et 71 du Code des Marchés Publics) a été lancée le 7 mai 2004.

La remise des offres était fixée le 1er juin 2004.

La Commission d'Appel d'offres s'est réunie les 10 et 15 juin 2004, et a décidé de retenir les offres mieux disantes suivantes :

LOT N° 1 "VOIRIE ET TROTTOIRS" - Groupement COLAS/ROUSSEAU-MAGNE T.P.  
LOT N° 2 "REVETEMENTS ENROBES" - Groupement DAVID/EUROVIA

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le dossier d'appel d'offres établi par les Services Techniques concernant la réalisation de travaux de voirie sur le territoire communal,
- VU l'avis favorable de la commission d'urbanisme et des travaux du 17 mars 2004,

- VU les choix de la commission d'ouverture des plis des 10 et 15 juin 2004,
- APRES en avoir délibéré,

**D E C I D E**

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises par voie d'appel d'offres ouvert engagée par les Services Techniques de la Ville de ROYAN, pour la passation de marchés à bons de commande relatifs aux lot n° 1 "Voirie et Trottoirs" et lot n° 2 "Revêtements enrobé" dans le cadre du programme voirie 2004 conformément aux articles 10, 33, 57 à 59 et 71 du Code des Marchés Publics,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation des marchés à intervenir avec :

. LOT N° 1 "VOIRIE ET TROTTOIRS"- Groupement COLAS/ROUSSEAU-MAGNE T.P.

. LOT N° 2 "REVETEMENTS ENROBES" - Groupement DAVID/EUROVIA

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget primitif communal, pour l'exercice 2004.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 30 juin 2004  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**